

L214.

BILAN MORAL



● **2024**

Sommaire

Introduction	3
---------------------	----------

Les chiffres clés de 2024	5
----------------------------------	----------

L'organisation de L214	6
-------------------------------	----------

Mission 1 • Soulever la question animale dans la sphère publique	7
Les enquêtes, au cœur de L214	8
FNSEA, syndicat de l'agriculture intensive	12
Un réseau local toujours plus actif.....	12
Un contexte politique national incertain, marqué par les tentatives de nous bâillonner	13
Les actions à destination de la jeunesse	14

Mission 2 • Faire reculer les pires pratiques d'élevage, de transport et d'abattage	15
Faire changer les pratiques des entreprises.....	16
Se mobiliser contre les projets d'élevage intensif.....	18
Du côté de la justice	18
Les élections européennes au coeur des enjeux pour les animaux.....	20
Une ville pour les animaux : un classement en constante évolution.....	21

Mission 3 • Réduire le nombre d'animaux tués	22
Veganuary 2024 : une édition sous le signe du sport et de la gourmandise	23
La Semaine du barbecue vegan	23
Opération Sushi Vegan	24
Les derniers défis Vegoresto	24
Accompagner la transition alimentaire avec Vegan Pratique et le Veggie Challenge	25
Nos interventions en écoles hôtelières.....	25
Nos interventions en écoles de nutrition	26
Les autres conférences animées	26

Votre générosité toujours au rendez-vous	27
---	-----------

Perspectives 2025	28
--------------------------	-----------

● Introduction

L'année 2024 a été caractérisée par des progrès importants dans notre combat pour les animaux, reflétant la persévérance inébranlable de notre association et l'implication grandissante de notre communauté. Nos 14 enquêtes ont mis en lumière les conditions de vie et d'abattage inacceptables des animaux destinés à la consommation, suscitant une mobilisation citoyenne sans précédent avec plus de 838 000 signatures récoltées pour nos pétitions.

Nos groupes locaux, plus nombreux que jamais avec 45 antennes sur le territoire, ont mené près de 700 actions de terrain, totalisant plus de 14 000 heures de bénévolat. Cette présence accrue sur le terrain a permis de sensibiliser efficacement le public et d'interpeller décideurs et entreprises, favorisant ainsi le débat sur la condition animale dans toutes les sphères de la société.

L'un des moments forts de cette année a été notre vaste campagne contre le groupe LDC, premier producteur de poulets en France. Notre opération « Tournons le dos au numéro 1 de l'élevage intensif » a mobilisé des milliers de personnes sympathisantes qui ont retourné plus de 170 000 barquettes de produits Le Gaulois dans les supermarchés. Cette action innovante, amplifiée par une application mobile dédiée, a attiré l'attention des médias et incité le groupe à reprendre les négociations avec L214.

Sur le plan juridique, nous avons obtenu plusieurs victoires décisives avec la condamnation de l'État pour carence fautive dans sa mission de contrôle des élevages, une première historique qui va au-delà des précédentes condamnations concernant uniquement les abattoirs. La condamnation de l'entreprise SCEA Promontval, fournisseur d'Herta, à 40 000 € d'amende pour mauvais traitements envers les animaux constitue également une avancée majeure.

Face à un contexte politique complexe, nous avons renforcé nos actions de plaidoyer à plusieurs niveaux. Lors des élections européennes, L214, en collaboration avec d'autres associations, a porté la voix des animaux à travers une campagne d'interpellation citoyenne dans une dizaine de pays de l'UE. Au niveau local, notre campagne Une Ville Pour les Animaux a connu un succès significatif avec 13 villes atteignant au moins 50 % des objectifs de notre

charte, dont Grenoble en tête avec 97 % des critères remplis. Cette initiative favorise la végétalisation de l'alimentation et l'amélioration de la condition animale à l'échelle municipale.



Sur le plan éducatif, nos interventions en écoles hôtelières ont sensibilisé les élèves aux enjeux de la cuisine végétale, et nous avons lancé un nouveau programme dédié aux écoles de nutrition. Cette approche pédagogique répond au besoin croissant de formation sur l'alimentation végétale dans les cursus des métiers de la restauration et de la santé.

Nos campagnes saisonnières comme le Veganuary et la Saison du barbecue vegan ont enregistré une participation record des entreprises, avec 230 sociétés impliquées dans la promotion de l'alimentation végétale pour la première et 43 pour la seconde, y compris de grandes enseignes de distribution comme Intermarché qui nous a rejoint pour la première fois.

Cette année a également été l'occasion de clôturer certains programmes historiques comme VegOresto, après près de 800 défis organisés en 10 ans, pour nous concentrer sur de nouvelles priorités stratégiques. Cette évolution s'inscrit dans notre volonté constante d'optimiser notre impact pour les animaux.

En somme, 2024 a été une année de mobilisation intense et d'adaptations stratégiques face à un environnement politique incertain. À travers chaque action, chaque campagne, et grâce au soutien indéfectible de nos 59 000 membres, nous avons continué à bâtir les fondations d'une société plus respectueuse des animaux, fidèles à notre mission. Nous avons confiance dans notre capacité collective à faire évoluer les mentalités et les pratiques.

Notre travail s'articule autour de 3 grandes missions :

1

Soulever la question animale dans la sphère publique :

interroger notre société sur la légitimité de maltraiter et de tuer des animaux à des fins alimentaires.

2

Faire reculer les pires pratiques d'élevage, de transport et d'abattage :

changer le modèle agricole dominant actuellement.

3

Réduire le nombre d'animaux tués pour l'alimentation :

faire évoluer le modèle alimentaire.

Les défis restent immenses, mais grâce à notre communauté engagée, **nous avons la conviction que chaque action rapproche un peu plus notre société d'un monde plus juste pour les animaux.**

Au nom de toute l'équipe de L214, nous remercions très sincèrement l'ensemble des personnes ou organisations qui ont participé aux actions de l'association ou qui l'ont soutenue. Vous vous retrouverez tout au long des pages qui suivent, de façon directe ou indirecte.

Merci infiniment.

● Les chiffres clés de 2024



1 238

bénévoles actifs

99

personnes salariées

Plus de

1 000

articles presse sur L214

45

groupes locaux

AIX-MARSEILLE | AMIENS | ANGERS | ANNECY
ARLES | AUVERGNE | AUXERRE | BERRY | BESANÇON
BIARRITZ | BORDEAUX | BREST | CAEN | CHARTRES
CHERBOURG-EN-COTENTIN | PÉRIGUEUX | GRENOBLE
HAUT-RHIN | LE HAVRE | LE MANS | LIMOGES | LORIENT
LYON | METZ | MONTPELLIER | NANCY | NANTES
NICE | NORD-PAS-DE-CALAIS | ORLÉANS | PARIS
PAU | PERPIGNAN | POITIERS | RENNES | ROUEN
SAINT-ÉTIENNE | STRASBOURG | TOULON | TOULOUSE
TOURS | VALENCE | VANNES | VAR-EST | VOSGES

59 042

membres



**1,4
million**

de followers
et près de

2 000

publications
sur nos réseaux sociaux

699

actions

14

enquêtes

ÉLEVAGE DE LAPINS (NORD-PAS-DE-CALAIS) | ÉLEVAGE
LAITIÈRE ERMITAGE (HAUTE-MARNE) | ABATTOIR DE MAURIENNE,
INTERBEV (SAVOIE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES) | ÉLEVAGE
DE COCHONS, E.LECLERC (CÔTES-D'ARMOR, BRETAGNE) |
ABATTOIR DU COMMINGES DE BOULOGNE-SUR-GESE
(HAUTE-GARONNE) | ÉLEVAGE DE CANARDS, LDC, FAUX PLEIN
AIR (PAYS DE LA LOIRE) | ÉLEVAGE DE POULETS/DINDES,
LDC ORNE (NORMANDIE) | ABATTOIR DE BOVINS HALAL ET
CASHER, BIGARD (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ) | ÉLEVAGE
DE COCHONS, E.LECLERC (MORBIHAN, BRETAGNE) | ÉLEVAGE
DE BOVINS, PRASLAY (HAUTE-MARNE) | ÉLEVAGE DE VACHES,
MEILLAC (BRETAGNE) | ABATTOIR, CRAON (PAYS DE LA LOIRE)
ÉLEVAGE DE MOUTONS, BIRIATOU (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES)



● L'organisation de L214

Le conseil d'administration de L214 définit les orientations stratégiques majeures. Au quotidien, l'organisation s'articule autour d'équipes rassemblées en pôles. La direction est assurée par un Comité de Direction (CODIR), incluant les responsables de pôles, au sein duquel opère un Comité de Pilotage (COPIL) plus restreint. Le Comité de Pilotage est composé de 4 personnes. Ce dernier établit l'ordre du jour du CODIR, décidant des points à discuter en plénière ou à maintenir au sein du COPIL. En cas de désaccords ou d'incertitudes, Brigitte Gothière, directrice de L214, a pour rôle de trancher.

L'association bénéficie également d'un **Comité Social et Économique (CSE)** proactif, attentif et innovant dans ses propositions.

L'association compte **99 personnes salariées** à fin décembre 2024. Les femmes sont majoritaires au sein de L214 : 50 % de femmes au conseil d'administration, 62 % de femmes salariées, 55 % de femmes parmi les coordinatrices et coordinateurs, 75 % de femmes parmi les responsables de pôle, 50 % de femmes au Comité de Pilotage dont la directrice de l'association, 43 % au Comité Social et Économique.

Nous maintenons **le télétravail** comme pratique standard, avec une politique de salaire unique, complétée par une aide financière pour celles et ceux qui résident en Île-de-France. Les salaires sont alignés sur le salaire médian en France, l'inflation étant compensée annuellement par une prime de partage de la valeur. Le travail à temps partiel peut être accordé sous conditions et à la demande des personnes concernées. Nous continuons à renforcer nos dispositifs notamment pour prévenir le stress au travail, afin d'assurer un environnement de travail sûr et épanouissant.

Une Commission de Prévention des agissements sexistes initiée par des salariées est en place au sein de l'association, ainsi qu'une cellule Help dédiée aux alertes remontées par les bénévoles de l'association. Cette année, nous avons également mis en place un Comité de Médiation. Ce dernier a pour mission de prévenir et de résoudre les éventuels conflits internes de manière bienveillante et impartiale. Il encourage un dialogue constructif et la recherche de solutions dans le respect des valeurs de l'association, afin de garantir un environnement de travail serein. Il est de notre responsabilité d'avoir une association solide et pérenne pour relever les immenses défis devant nous.

Différents sondages sont régulièrement réalisés auprès de l'ensemble de l'équipe salariée pour mesurer le bien-être, la qualité de vie et les conditions de travail. En complément, l'association utilise comme indicateur l'eNPS (Employee Net Promoter Score). Celui-ci nous permet de mesurer l'engagement des personnes salariées et leur propension à recommander L214 comme employeur. En 2024, notre eNPS était de 58 (avec un taux de participation de 84 %). Il est communément admis qu'au-dessus de 30, le score est excellent.

MISSION 1

Soulever la question animale dans la sphère publique

Notre première mission consiste à montrer la réalité des pratiques d'élevage, de transport et d'abattage des animaux grâce à des enquêtes documentées et sourcées. Nous intervenons dans les sphères médiatique, politique, académique et citoyenne, pour faire entendre la voix des animaux et nourrir le débat public sur leur exploitation. L'objectif de cette mission est de faire évoluer les mentalités, en interrogeant la légitimité de maltraiter et de tuer les animaux à des fins alimentaires.

● Les enquêtes, au cœur de L214

Les enquêtes dénoncent les conditions de vie et de mise à mort des animaux destinés à l'alimentation, piégés dans un système qui ne respecte pas leurs besoins les plus élémentaires. Elles sont essentielles pour sensibiliser le public et interpeller les pouvoirs publics sur les pratiques cruelles, pour faire condamner les responsables, et pour inciter les entreprises à s'engager contre les pires pratiques d'élevage.

Nos images lèvent le voile sur la violence de notre modèle alimentaire, qui enferme 80 % des animaux dans des élevages intensifs et tue chaque jour en France plus de 3,2 millions d'animaux dans les abattoirs. Interroger notre rapport aux animaux et notre consommation de produits d'origine animale permet de soulever une question morale essentielle : **est-ce légitime de tuer des animaux sans nécessité ?**

Cette année, nous avons révélé 14 enquêtes sur des vaches, moutons, cochons, poulets, canards et lapins victimes de maltraitance grave. La plupart de ces affaires ont fait l'objet d'enquêtes judiciaires voire de condamnations.



● JANVIER

Des images insoutenables à l'abattoir de Craon

Nos révélations sur les vaches découpées encore vivantes à l'abattoir de Craon, en Mayenne, ont généré une exposition médiatique importante, avec plus de 3 millions de vues sur les réseaux sociaux et 150 retombées médiatiques. Cette visibilité aura permis à des millions de personnes de voir comment les animaux sont traités avant de finir dans les assiettes. Cette enquête a largement mobilisé avec plus de 160 000 signatures de la pétition exigeant la fermeture immédiate de l'abattoir, et un rassemblement devant la préfecture de Mayenne pour appuyer cette demande. Nous avons porté plainte pour cruauté et dénoncé l'inaction de l'État. L'enquête judiciaire est toujours en cours.

[Voir l'enquête](#)



● FÉVRIER

Des vaches bretonnes sorties de leur calvaire

Nos images bouleversantes ont révélé la situation dramatique d'un élevage à Meillac, en Ille-et-Vilaine, où des vaches vivaient dans une mare de lisier, privées d'eau et de nourriture. La saisine en urgence du parquet de Saint-Malo a permis de secourir la soixantaine d'animaux détenus dans cette exploitation insalubre, pourtant déjà connue des services vétérinaires de la préfecture depuis plus de 4 ans... Les animaux ont été pris en charge par l'association OABA.

[Voir l'enquête](#)



MARS

L'horreur dans un élevage de cochons fournissant E.Leclerc

Nous avons révélé les conditions cruelles d'élevage des cochons à Malansac et à Trédion dans le Morbihan fournissant les magasins E.Leclerc. Cette enquête a permis de faire fermer définitivement l'établissement par arrêté préfectoral. Le PDG Michel-Édouard Leclerc a fini par réagir, sans pour autant s'engager sur des critères minimum de conditions de vie pour les cochons.

[Voir l'enquête](#)

AVRIL

Les images accablantes d'un abattoir Bigard

Cette enquête a montré la souffrance extrême subie par les vaches, tuées sans étourdissement dans l'abattoir Bigard de Venarey-les-Laumes, en Côtes-d'or.

Deux mois plus tard, nous avons révélé de nouvelles images de ce même abattoir : les conditions d'abattage n'avaient pas changé. Nous avons à nouveau porté plainte contre le numéro 1 de la viande en France pour sévices graves. Nous avons engagé un recours contre les services vétérinaires de l'État pour manquement à leur mission de contrôle dans cet abattoir. L'enquête judiciaire est toujours en cours.

[Voir l'enquête](#)



MAI

Mobilisation de Stéphane Bern contre un élevage de poulets en Normandie

Un élevage intensif de poulets s'est agrandi sans autorisation à Belforêt-en-Perche, dans l'Orne. Les images montrent des dindes et des poulets élevés pour les marques Le Gaulois et Maître CoQ, entassés dans des hangars à des densités extrêmes et dépassant le nombre autorisé. Nous avons pu compter sur le soutien engagé de l'animateur Stéphane Bern, qui a porté la voix des animaux dans le cadre de cette enquête. Nous avons alerté le préfet sur l'impact environnemental de telles pratiques.

[Voir l'enquête](#)



JUIN

Condamnation d'un éleveur dans les Pyrénées-Atlantiques

Notre plainte déposée contre l'élevage de moutons à Biriattou dans le Pays Basque a permis la condamnation de l'éleveur à 4 mois de prison avec sursis, 700 € d'amende et 4 000 € de dommages et intérêts pour mauvais traitements.

[Voir l'enquête](#)



AOÛT

Scènes de chaos dans un abattoir intercommunal

Nous avons diffusé des images tournées après la réouverture de l'abattoir de Boulogne-sur-Gesse, en Haute-Garonne. Elles montrent des cochons mal étourdis et en grande détresse, qui tentent de s'échapper lors de l'abattage. L'abattoir avait pourtant fermé après une inspection ayant mis en évidence des non-conformités, notamment en matière de protection animale. Nous avons poursuivi les services vétérinaires de la préfecture au tribunal administratif.

[Voir l'enquête](#)


NOVEMBRE

Le préfet de la Savoie ferme l'abattoir de Maurienne

Nos images glaçantes de la mise à mort des moutons et des vaches à l'abattoir de Maurienne en Savoie ont entraîné la fermeture totale de l'abattoir pendant 2 mois. Nous avons pu compter sur l'engagement de la chanteuse-compositrice Suzane qui a présenté notre enquête. Elle y dénonce la barbarie subie par des moutons égorgés encore conscients malgré l'étourdissement.

[Voir l'enquête](#)


JUILLET

Le scandale du faux élevage plein air de canards

Le courage d'Anaïs, ancienne salariée d'un élevage de canards LDC à Châtillon-sur-Colmont en Mayenne, a permis de dénoncer un faux élevage plein air où les canards n'avaient pas accès à l'extérieur. Les canards vivaient dans des conditions insalubres et étaient laissés sans soins. Nous avons déposé plainte pour mauvais traitements et tromperie au consommateur.

[Voir l'enquête](#)


SEPTEMBRE

Le pire de l'élevage intensif chez E.Leclerc

Nous avons de nouveau interpellé E.Leclerc avec de nouvelles images d'un élevage de cochons dans les Côtes-d'Armor, fournisseur de l'enseigne. L'enquête met en lumière des pratiques routinières, cruelles et parfois illégales, que nous dénonçons régulièrement pour qu'elles cessent enfin, comme l'enfermement des truies en cage et la coupe systématique des queues.

[Voir l'enquête](#)



DÉCEMBRE

L'enfer pour les lapins dans 3 élevages sordides

Nous avons diffusé les images de 3 élevages de lapins situés dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. Les animaux sont enfermés dans des cages minuscules au sol grillagé, sans espace suffisant pour se relever. Face à ces conditions d'enfermement, nous avons déposé plainte pour mauvais traitements.

[Voir l'enquête](#)



NOVEMBRE

Les dessous d'un élevage fournissant la fromagerie Ermitage

Les vaches laitières de cet élevage à Leschère-sur-le-Blaiseron, en Haute-Marne, produisent du lait pour les fromages Ermitage vendus en supermarchés. Les animaux n'ont aucun accès à l'extérieur et vivent sur leurs déjections. La marque a d'abord suspendu sa collecte auprès de l'élevage, pour la reprendre quelques semaines plus tard. Une enquête judiciaire a été ouverte, elle est toujours en cours.

[Voir l'enquête](#)

Ces 14 enquêtes ont toutes été accompagnées de **plaintes pour mauvais traitements, sévices graves ou actes de cruauté**. Nous avons engagé plusieurs recours en responsabilité contre l'État pour manquement à sa mission de contrôle vétérinaire. En parallèle, nous avons interpellé des enseignes de la grande distribution, des entreprises de l'agroalimentaire et des politiques, afin d'appuyer nos demandes en faveur des animaux. Nos pétitions ont enregistré 838 260 signatures et nos vidéos d'enquête ont été visionnées plus de 9 millions de fois sur nos réseaux sociaux. Nous avons dénombré 840 articles de presse et passages à la télévision et la radio.

Seuls les **signalements des lanceurs et lanceuses d'alerte** permettent de dénoncer les immenses souffrances des animaux. Nous les remercions du fond du cœur de ne pas fermer les yeux face à la détresse des animaux, et saluons leur courage. Nous remercions aussi nos membres sans qui rien ne serait possible.

● FNSEA, syndicat de l'agriculture intensive

L214 a produit et diffusé une série documentaire inédite consacrée à la FNSEA, le plus grand syndicat agricole français, qui promeut une agriculture intensive et productiviste.

Fruit d'un travail de plusieurs mois, cette enquête approfondie s'appuie sur des images d'archives, des interviews d'éleveurs et des analyses graphiques pour décrypter l'influence tentaculaire de la FNSEA. Elle met en lumière la restructuration de l'agriculture orchestrée par le syndicat, ses conflits d'intérêts et les conséquences dramatiques de ses choix pour les éleveurs, les animaux et l'environnement. Cette série a été diffusée sur YouTube en 3 épisodes et a rencontré l'engouement du public, avec une audience moyenne de 50 000 vues par épisode. Des centaines de commentaires témoignent d'un vif

débat autour de ces enjeux cruciaux pour l'agriculture française.

Le documentaire montre comment, sous l'impulsion de la FNSEA, le nombre d'agriculteurs et d'agricultrices en France a chuté de 5 millions en 1955 à 400 000 seulement aujourd'hui. Il souligne le rôle du syndicat dans l'endettement massif des éleveuses et des éleveurs, dont une partie fait face à des dettes dépassant les 400 000 euros.

La série expose aussi la réalité accablante des élevages industriels soutenus par la FNSEA, où plus de 80 % des animaux sont enfermés dans des conditions intensives sans accès à l'extérieur. Elle met en lumière les nombreux conflits d'intérêts au sein du syndicat, notamment les liens étroits entre ses dirigeants et les grandes entreprises agroalimentaires, influençant ainsi les décisions politiques au détriment des animaux et de l'intérêt public.



● Un réseau local toujours plus actif

Près de 700 actions sur le terrain

En 2024, les 45 groupes locaux de L214 se sont mobilisés pour porter nos campagnes aux quatre coins de la France. Présents sur le terrain toute l'année, nos 1 238 bénévoles ont mené des actions de sensibilisation, participé à des festivals, organisé des Vegan Place, des ateliers de formation ainsi que des happenings de rue.

Leur implication totalise plus de 14 000 heures de bénévolat sur 699 événements. Leur engagement sans faille a permis de toucher des milliers de personnes pour faire avancer la cause animale. Nous les remercions très chaleureusement.

Des actions variées pour faire avancer la cause animale

Les groupes locaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour informer le public et interpeller les personnes décisionnaires.

Voici quelques temps forts qui ont marqué 2024 :

→ Le Veganuary : l'année était à peine commencée qu'une trentaine de groupes mettait déjà l'alimentation végétale à l'honneur. En partenariat avec Monoprix, les bénévoles ont proposé des séances de coaching en rayon pour accompagner la clientèle dans la découvertes d'alternatives végétales. Cette initiative originale a bénéficié d'une large couverture médiatique, avec plus de



60 retours presse.

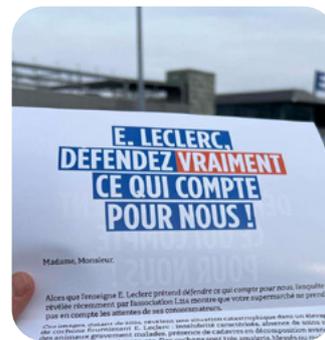
→ Une action marquante en février : aux côtés de Nagui, près de 80 bénévoles place du Trocadéro à Paris ont exposé solennellement les cadavres de poulets âgés de 1 à 44 jours. Issus d'une souche génétique à croissance ultra rapide, ces oiseaux sont tous morts prématurément. Cette action a permis de mettre en lumière une problématique encore méconnue du grand public et a attiré l'attention des médias.

→ De mars à septembre, c'est aux abords des magasins E.Leclerc que la mobilisation de nos bénévoles s'est déployée à travers toute la France. Faisant écho aux images atroces révélées par nos enquêtes, de grandes banderoles interpellaient la clientèle sur les conditions d'élevage des cochons fournissant l'enseigne. Suite à ces actions, des milliers de lettres de réclamation ont été déposées par le public dans les magasins pour leur demander la

fin des pires pratiques, avec un engagement sur les critères du Pig Minimum Standards (PMS).

→ **Et le grand moment de l'année... L'opération «Tournons le dos au numéro 1 de l'élevage intensif».** Campagne phare de 2024, cette action s'adressait au groupe LDC, leader de l'élevage intensif en France. Pendant plusieurs mois, la mobilisation des bénévoles et de personnes sympathisantes a été intense dans toute la France pour retourner les barquettes de la marque Le Gaulois dans les rayons des supermarchés. 170 000 barquettes ont été retournées : un signal fort envoyé à la clientèle et à LDC.

Cette campagne a rencontré une forte adhésion du public, grâce à une application mobile développée pour l'occasion. **Les médias ont largement couvert le sujet, preuve de l'intérêt croissant pour la question animale au sein de notre société.**



● Un contexte politique national incertain, marqué par les tentatives de nous bâillonner

L'année 2024 a été marquée par les élections européennes et une profonde recomposition du paysage politique en France, conséquence de la dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par Emmanuel Macron. Cette instabilité a conduit à une succession de gouvernements d'alliance entre Les Républicains et le Bloc central, hostiles à nos idées. Parmi les conséquences, des lois essentielles ont été reportées, notamment la Loi d'orientation et d'avenir agricole (LOA), sur laquelle nous avons travaillé en 2023 et 2024 avant son adoption par le Sénat en 2025. Dans ce climat tendu, nous avons dû faire face à un gouvernement particulièrement réfractaire à nos actions. Avec Annie

Genevard (LR), proche de la FNSEA, au ministère de l'Agriculture, les mesures restrictives se sont multipliées sous les gouvernements successifs de Michel Barnier puis de François Bayrou. Lors du projet de loi de finances, plusieurs « amendements bâillons » visant à restreindre nos actions ont été portés par une majorité de députés opposés à la cause animale. Le Rassemblement National, en nette progression au Parlement, a soutenu ces mesures en bloc, accentuant encore les tensions. Face à cette situation politique instable, nous avons décidé d'adapter notre stratégie pour 2025. Plutôt que de subir les aléas institutionnels, nous adoptons une approche plus offensive,

indépendamment du calendrier parlementaire. **Notre objectif : mobiliser l'opinion publique et consolider le rapport de force pour faire avancer la cause animale.**

● Les actions à destination de la jeunesse

En 2024, L214 a promu des outils éducatifs autour de la question animale pour les structures accueillant du jeune public. Les supports pédagogiques sont élaborés sous le contrôle d'un [Conseil scientifique](#), regroupant des spécialistes en sciences naturelles, droit animalier, médecine vétérinaire, psychologie de l'enfant, philosophie et éthique, pédagogie...

Mon Journal Animal

Sous un angle positif et pédagogique, cette revue destinée aux jeunes de 10 à 14 ans propose des sujets d'actualité en lien avec la défense des animaux ou les découvertes scientifiques récentes (biologie, éthologie...), des portraits de jeunes qui défendent les animaux, des jeux, des débats, des dossiers... En 2024, 3 numéros de [Mon journal animal](#) sont parus, avec un tirage de 125 000 exemplaires pour le dernier numéro paru. 11 300 structures ont bénéficié d'un abonnement offert (établissements, bibliothèques, centres de loisirs, instruction en famille...). Ce nombre est en augmentation de 10 % par rapport à 2023. Une lettre d'information pédagogique est également proposée à ces structures abonnées. Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont aimablement contribué à la revue en acceptant par exemple de répondre à des interviews ou en nous permettant d'utiliser leurs photos.



Education.L214.com

Le site education.l214.com est un centre de ressources gratuites pour l'éducation à l'éthique animale. Écoles, collèges, lycées, centres culturels ou de loisirs, médiathèques ou municipalités peuvent y réserver des animations pédagogiques, des expositions itinérantes, parcourir un ensemble de ressources en ligne (vidéos, articles, CDI...). Il est également possible de

commander gratuitement des posters, des livrets éducatifs, des exemplaires de *Mon journal animal*. Le site s'est enrichi de nouveaux outils téléchargeables, en lien avec les nouveaux programmes d'Enseignement moral et civique (EMC).

Animations, conférences et expositions

L'équipe Éducation a effectué 151 animations ou conférences en 2024, en présentiel ou en visioconférence. Une fiche d'évaluation remise à l'issue de chaque animation indique des retours tous extrêmement positifs. Par ailleurs, les expositions pédagogiques L214 Éducation ont été empruntées 109 fois en 2024, soit 10 % de plus qu'en 2023.

Formations et colloques

L214 assure 9 h de cours sur les stratégies de plaidoyer et les pédagogies de l'éthique animale, dans le cadre du diplôme d'université « Animaux & Société » de l'Université Rennes 2. En 2024, L214

a également rejoint l'équipe enseignante du tout nouveau diplôme d'université en droit animalier de l'Université Catholique de Lille. L214 est aussi membre de l'équipe enseignante de l'école Sup'écologique, établissement d'enseignement supérieur indépendant qui forme ses élèves à la transition écologique, solidaire et citoyenne. L214 est également intervenue auprès de

candidates et candidats au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (mention Éducation à l'environnement vers un développement durable) avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de la Vallée de l'Orne. Nous avons introduit des notions d'éthique animale ainsi que des pistes d'exploration en milieu périscolaire. Former des adultes qui pourront ensuite sensibiliser les jeunes est un véritable enjeu !

MISSION 2

Faire reculer les pires pratiques d'élevage, de trans- port et d'abattage

Pour mener à bien cette mission, nous appelons l'agroindustrie à abandonner les pratiques les plus préjudiciables aux animaux, et interpellons les politiques pour interdire ces pratiques par la réglementation. Nous agissons aussi en justice contre les infractions en matière d'élevage, de transport et d'abattage.

● Faire changer les pratiques des entreprises

Nous poursuivons nos campagnes pour inciter les entreprises agroalimentaires à exclure les modes d'élevage et d'abattage les plus cruels de leurs chaînes de production et d'approvisionnement.

Poulets : mettre un terme aux pires pratiques

La campagne visant à éliminer les pires méthodes d'élevage et d'abattage des poulets reste une priorité



pour L214. En 2022, sur près de 700 millions de poulets abattus en France, plus de 80 % étaient élevés dans des conditions intensives. Le [European Chicken Commitment \(ECC\)](#) est une demande portée par une quarantaine d'associations européennes, dont L214. Ses critères portent sur les conditions d'élevage (vitesse de croissance des animaux moins rapide, baisse des densités, lumière naturelle, perchoirs...) et d'abattage des poulets.

Nos discussions avec les entreprises et nos campagnes publiques ont contribué à la publication d'un engagement à respecter l'ECC pour près de 120 sociétés implantées en France.

Nous assurons un suivi régulier afin qu'elles publient les progrès annuels réalisés dans le cadre de leur

transition vers l'ECC. 17 entreprises supplémentaires ont publié leurs avancées en 2024, dont 2 suite à une campagne d'information publique (Boulangerie Louise et La Boucherie). D'autres, comme Quick et Burger King, ont même communiqué leurs objectifs intermédiaires à venir, permettant d'atteindre un engagement complet à l'échéance fixée. Métro et Back Europ France, enseignes de la distribution professionnelle, se sont à leur tour engagées à respecter les critères de l'ECC.

Par ailleurs, nous avons mené des actions devant les magasins Grand Frais et le siège de la marque de croquettes Hill's.

Zoom sur LDC : notre campagne s'intensifie

Le groupe LDC, qui détient les marques Le Gaulois, Maître CoQ ou encore Marie, élève chaque année plusieurs centaines de millions d'animaux dans les pires conditions. Premier producteur de viande de poulets en France, le groupe porte une responsabilité particulièrement lourde dans la poursuite de telles pratiques en France. C'est pourquoi nous avons accentué notre campagne tournée vers LDC en 2024. Nos bénévoles ont poursuivi les mobilisations visant à convaincre le groupe LDC à s'engager sur l'ECC. Nous avons publié plusieurs enquêtes, dont l'une, commentée par Stéphane Bern, a révélé



les pratiques illégales d'un élevage normand appartenant au groupe.

En février, nous nous sommes rassemblés en compagnie de l'animateur Nagui sur l'esplanade du Trocadéro à Paris. Nous avons exposé de façon solennelle les corps de 44 poulets issus d'un élevage de la marque Le Gaulois pour dénoncer la croissance ultra-rapide de ces oiseaux.

Plus tard dans l'année, nous avons déployé 3 gigantesques poulets sur la place de la Bourse



à Paris et avons interpellé les actionnaires du groupe à l'occasion de leur assemblée générale.

En octobre, nous avons invité le public à placer les barquettes des produits Le Gaulois, Marie et Maître CoQ face cachée dans les rayons des supermarchés, pour symboliquement « tourner le dos » à ces marques. Chaque personne participante a pu renseigner le nombre de produits retournés lors de ses passages en magasin sur l'application dédiée. Ces actions ont conduit LDC à revenir à la table des négociations à l'occasion d'un rendez-vous avec L214. Gageons que la reprise du dialogue conduira à des avancées significatives pour les poulets.

Poules pondeuses : en finir avec les cages

À la suite du travail de négociation entrepris par des associations de défense animale, dont L214, près de 200 entreprises présentes en France se sont engagées à bannir l'utilisation des œufs de poules en cage d'ici 2025 au plus tard. Cela a permis de faire reculer ce mode de production en France. **En 2024, 27 % des poules étaient élevées en cage, contre 80 % à nos débuts en 2008.** L214 a poursuivi ses efforts en incitant les entreprises à accélérer leur transition, pour que ce mode d'élevage ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir en France.

Cochons : de nouveaux engagements

Dans la lignée de nos actions menées pour les poules et les poulets, nous continuons d'appeler les entreprises à s'engager sur les critères du PMS. Cette politique minimale, soutenue par une dizaine d'associations, interdit toutes les mutilations pratiquées sur les cochons ainsi que l'enfermement en cage des truies pendant les phases de maternité et de gestation. Elle impose également la mise en place d'enrichissements du milieu de vie et une réduction des densités.

En 2024, nous avons porté notre demande à 20 nouvelles entreprises. Notre travail de négociation, couplé à nos campagnes d'information, a conduit la marque Saint-Jean, la chaîne hôtelière Best Western France, les boulangeries Eric Kayser et le restaurateur Big Fernand à s'engager à respecter les critères du PMS.

Par ailleurs, nous avons interpellé l'enseigne E.Leclerc en diffusant 2 enquêtes sur les pratiques innombrables des élevages intensifs de cochons, dont l'un fournissait l'enseigne pour ses produits Marque Repère.

Enfin, nos bénévoles ont répondu par une forte mobilisation devant une quarantaine de magasins E.Leclerc aux quatre coins de la France. **Nous savons que notre action ne laisse pas l'enseigne indifférente, et allons poursuivre nos efforts pour la convaincre de renoncer aux pratiques les plus cruelles !**

● Se mobiliser contre les projets d'élevage intensif

L214 dénonce les projets d'élevages intensifs d'animaux terrestres, mais il existe aussi des projets d'élevages intensifs pour les poissons, notamment les saumons, avec des bassins situés sur terre. Deux multinationales tentent de les imposer en France, dans le Pas-de-Calais et en Gironde. Nous avons réalisé une vidéo documentaire qui dévoile les dessous de cette industrie sordide. Elle montre aussi que l'on peut se régaler avec des alternatives végétales bluffantes. La [vidéo](#) a rencontré un large écho sur notre chaîne YouTube, atteignant près de 50 000 vues.



Les riveraines et les riverains, ainsi que les associations locales souhaitant se mobiliser contre des nouveaux projets d'élevages, nous sollicitent souvent. Nous les informons sur les démarches à effectuer, nous relayons leurs pétitions et nous les rejoignons sur le terrain lors de manifestations. Nous avons ainsi manifesté devant la préfecture d'Alençon contre un élevage intensif de poulets LDC qui s'était agrandi sans autorisation, avec une enquête commentée par Stéphane Bern à l'appui. Quand les projets sont déjà acceptés par la préfecture, il est possible de saisir le tribunal administratif via un recours contentieux dont l'objectif est de faire annuler les autorisations. En 2024, L214 a déposé 4 nouveaux recours concernant des élevages de poulets, de cochons et de saumons (projet de Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais), ce qui porte à 20 le nombre total de recours déposés par L214.

● Du côté de la justice

Grâce aux compétences juridiques, à l'audace et au dynamisme des personnes qui l'accompagnent, L214 parvient toujours davantage à faire entendre la voix des animaux devant les tribunaux. Nous remercions vivement Maître Caroline Lanty, Maître Hélène Thouy, Maître Olivier Vidal, ainsi que les autres avocates et avocats qui travaillent à nos côtés au quotidien.

En 2024, 31 nouvelles procédures juridiques (initiées pour la plupart par L214) se sont ajoutées aux 90 procédures déjà en cours, témoignant d'une activité judiciaire particulièrement riche et développée. Dans les élevages comme dans les abattoirs, le non-respect de la réglementation relative aux animaux est de moins en moins toléré par les juges. Nos plaintes aboutissent à une condamnation plus fréquente et plus sévère, non seulement des exploitants, mais aussi de l'État pour les défaillances récurrentes de ses services vétérinaires.

Faire condamner le non-respect de la réglementation

En décembre 2021, nous avons révélé des images d'un élevage fournissant Herta. Elles dénonçaient des pratiques routinières entraînant des souffrances aiguës pour les cochons et des mises à mort violentes. Le 12 novembre 2024, le tribunal judiciaire de Troyes a rendu sa décision et a condamné la SCEA Promontval, qui élève plus de 20 000 cochons, à 40 000 € d'amende dont 20 000 € avec sursis, pour mauvais traitements sur les animaux. Ses dirigeants ont écopé respectivement de 9 000 € d'amende et 6 000 € d'amende, dont 3 000 € avec sursis. Cette condamnation a pu aboutir grâce à notre action en citation directe, le parquet n'ayant initialement poursuivi que 2 ouvriers de l'élevage. L214 se réjouit de cette condamnation, qui confirme les faits exposés par l'association et souligne la nature structurelle des mauvais traitements dans ce type d'élevage.

Mettre l'État face à ses responsabilités

L214 continue à démontrer, enquête après enquête, avec des images sourcées et incontestables à l'appui, les manquements de l'État à ses obligations de contrôle. En 2024, nos actions ont conduit à 2 nouvelles condamnations de l'État.

Abattoir Bigard de Cuiseaux

En 2021, nous avons révélé des images de l'abattoir Bigard de Cuiseaux (Saône-et-Loire), mettant en évidence de nombreuses infractions relatives au traitement des animaux. Nous avons alors déposé un recours en responsabilité contre l'État.

Le 23 avril 2024, le tribunal administratif de Dijon a rendu sa décision en condamnant l'État pour les carences fautives de ses services vétérinaires

dans leur mission de contrôle de cet abattoir.

Le tribunal a relevé plusieurs manquements, notamment l'incapacité à détecter la persistance des signes de conscience chez les animaux après étourdissement, le manque de contrôle de l'utilisation des dispositifs d'électrocution et l'insuffisance des mesures prises en matière de protection animale.

Le juge a reconnu la responsabilité de l'État et l'a condamné à verser 2 000 € à L214 en réparation de son préjudice moral.

Élevage Herta

En 2022, nous avons saisi le tribunal administratif de Clermont-Ferrand pour engager de nouveau la responsabilité de l'État. Suite à la sortie de 2 enquêtes, nous avons relevé de très nombreuses infractions à la réglementation dans un élevage intensif de cochons fournissant la marque Herta. Parmi les pratiques constatées : caudectomie



systématique (coupe de la queue des cochons), claquage des porcelets, absence d'eau, absence de soins aux animaux blessés.

Ces infractions auraient dû être relevées et sanctionnées par les services vétérinaires. Mais cela n'a jamais été le cas. L214 a donc déposé un recours pour faire condamner l'État. Alors que la plainte au pénal avait conduit à un refus de condamner la caudectomie, le juge administratif a reconnu la responsabilité de l'État sur ce point.

Cette décision du 23 janvier 2025 est historique car il s'agit de la première condamnation de l'État concernant sa carence fautive à faire appliquer les règles de protection animale dans un élevage. Les précédentes décisions portaient uniquement sur les abattoirs. Le juge administratif n'a pas hésité à se détacher de l'appréciation de la Cour d'appel de Riom, qui n'avait pas reconnu la caudectomie des cochons. Surtout, le tribunal administratif reconnaît que la taille et la nature des élevages intensifs augmentent le risque de maltraitance animale et que, par conséquent, il est de la responsabilité de l'État d'adapter la fréquence de ses inspections en fonction de la gravité de ce risque.

Se défendre face aux procédures-bâillons

L'année 2024 a été marquée par plusieurs procédures-bâillons qui visent notre mission d'information.

Une action judiciaire de LDC pour maintenir la clientèle dans l'ignorance des conditions d'élevage

En février, le groupe LDC, leader de la viande de poulet en France et propriétaire de la marque Le Gaulois, nous avait assignés en référé (procédure d'urgence) suite à notre opération de stickage de leurs barquettes en magasin. Cette opération dénonçait le choix de la marque d'utiliser une souche génétique à croissance ultra-rapide, source de nombreuses souffrances pour les poulets. Par cette procédure-bâillon, le groupe LDC cherche à entraver à notre mission d'information sur les conditions d'élevage des poulets, afin de maintenir la clientèle dans l'ignorance des préjudices subis par ces animaux.

Le tribunal judiciaire de Strasbourg a ordonné l'arrêt de notre opération de stickage. Nous avons fait appel de cette décision, et l'audience s'est tenue le 6 février.

Le délibéré est attendu pour le 5 juin prochain.

La cellule Déméter : une atteinte persistante à la liberté d'expression

Le 7 novembre dernier, le Conseil d'État a rendu sa décision sur la cellule de renseignement Déméter, dont l'objectif consiste à « évaluer les risques d'atteinte imputables aux mouvances animalistes, antispécistes et environnementalistes ». Il n'a pas jugé illégales les missions de « suivi (..) des actions idéologiques » par la gendarmerie, y compris lorsqu'elles ne sont pas répréhensibles. Une décision qui contredit le jugement du tribunal administratif de Paris rendu en 2022, qui considérait les missions de la cellule Déméter illégales.

Les actions licites de défense des animaux continueront donc à être surveillées par la gendarmerie nationale. **La décision du Conseil**

d'État est alarmante, elle reflète un climat toujours plus répressif à l'égard des lanceuses et lanceurs d'alerte.

L214 ne se laissera pas intimider.

L214 engage une procédure devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour faire respecter le droit à la liberté d'expression, d'information et d'association et mettre un terme à cette surveillance injustifiée des associations de défense des animaux, de l'environnement et de toute voix critique vis-à-vis de l'agriculture industrielle. Cette démarche est soutenue par plus de 120 personnalités et associations dont Pollinis, la Ligue des droits de l'Homme et Générations Futures, co-initiatrices de [la tribune](#) appelant à la dissolution de la cellule Déméter.

● Les élections européennes au cœur des enjeux pour les animaux



Les élections européennes de juin 2024 ont provoqué un basculement à droite du Parlement, confirmant le poids du groupe PPE (incluant Les Républicains) et la percée de l'extrême droite. Ces forces politiques, majoritairement hostiles au Green Deal, ont remis en question plusieurs avancées portées par la dernière Commission européenne, notamment la révision de la législation européenne sur le « bien-être animal ».



L214 s'est engagée dans la campagne européenne en demandant aux différents groupes de prendre position pour les animaux, avec une liste de demandes spécifiques portant sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage, mais également sur la végétalisation de l'alimentation. Une campagne d'interpellation citoyenne a été menée pour inciter les listes à s'engager pour les animaux. Nous avons étendu cette campagne à une dizaine de pays de l'UE grâce à l'appui d'associations européennes. En amont des élections, nous avons également organisé une campagne d'affichage dans les rues, le métro et l'aéroport de Bruxelles.

● Une ville pour les animaux : un classement en constante évolution

Notre classement Une ville pour les animaux, mis à jour en continu sur l'observatoire Politique & Animaux depuis 2020, vise à inciter un maximum de villes à atteindre les 20 objectifs que nous avons fixés pour la fin du mandat en 2026.

Ces mesures visent à améliorer la condition animale en ville. Elles concernent non seulement la végétalisation de l'alimentation, mais aussi la prise en compte des animaux vivant en milieu urbain.

Elles évaluent notamment :

- la création d'une délégation municipale dédiée à la condition animale,
- la fréquence des menus végétariens dans les cantines scolaires,
- l'intégration de critères de « bien-être animal » dans les marchés publics,
- le développement de campagnes de sensibilisation à l'alimentation végétale auprès du grand public,
- la mise en place de partenariats conventionnés avec des associations de protection animale pour la gestion des populations des chats errants ou la cohabitation avec la faune sauvage,
- la transparence sur la gestion des fourrières.

Concernant la répartition politique des 13 premières villes, nous comptons parmi les maires 5 EELV, 5 PS, 1 Horizons, 1 PCF et 1 sans étiquette. Enfin, la première ville administrée par une personne sous étiquette LR n'arrive qu'en 21^e position (Metz), tandis que la première ville dirigée par le RN n'apparaît qu'à la 51^e place du classement (Perpignan).

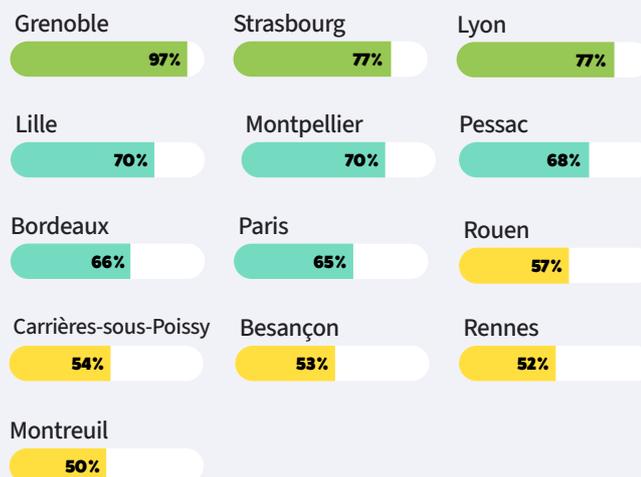
Cantines scolaires : un bilan mitigé

Les repas végétariens dans les cantines scolaires comptent parmi les indicateurs clés analysés par L214. Malgré l'existence de villes pionnières, une majorité s'en tiennent à la simple obligation légale du repas végétarien hebdomadaire.

Sur 132 villes évaluées :

- Seules 3 villes (Lyon, Montpellier, Paris) proposent 2 journées végétariennes

 **En 2024, 13 villes atteignent au moins 50% des objectifs de la charte :**



hebdomadaires et une option végétarienne quotidienne,

- 19 villes proposent 2 repas végétariens par semaine,
- 23 villes offrent une option végétarienne quotidienne.

C'est pourquoi nous continuerons à interpeller et à accompagner les collectivités dans les années à venir, pour accélérer la transition vers une alimentation plus respectueuse des animaux et de l'environnement.

MISSION 3

Réduire le nombre d'animaux tués en démocratisant l'alimentation végétale

Cette mission vise à réduire le nombre d'animaux abattus en encourageant la végétalisation de nos assiettes. En complément des actions déjà évoquées menées auprès des politiques pour favoriser les alternatives végétales, notamment dans la restauration scolaire, nous avons travaillé à rendre l'alimentation végétale plus accessible et attractive auprès du grand public et des spécialistes du secteur.

● **Veganuary 2024 : une édition sous le signe du sport et de la gourmandise**

Nous avons lancé le Veganuary 2024 en choisissant une communication visuelle en lien avec le sport, pour faire écho aux Jeux Olympiques de Paris.

Contraction des mots « vegan » et « January », le Veganuary est un défi international qui invite le monde à découvrir l'alimentation végétale en janvier. Il est géré en France par L214 pour la 4^e année consécutive. L'événement a bénéficié d'une large couverture médiatique, avec plus de 150 retombées presse, et des visuels affichés fièrement sur de nombreux supports : dans des journaux stratégiques (*L'Équipe*, *Le Parisien*...), sur des bus (à Paris et à Lyon) ou encore en habillage total d'un tramway à Bordeaux !



Une mobilisation nationale pour promouvoir l'alimentation végétale

29 groupes locaux ont animé la campagne à travers toute la France :

- 18 groupes ont proposé des coachings à la clientèle des magasins Monoprix, pour leur faire découvrir toute l'étendue de la gamme végétale,
- 11 groupes ont installé des stands de dégustation dans les centres-villes, prouvant que manger vegan est synonyme de plaisir et de gourmandise !

Un impact grandissant auprès des entreprises

Cette édition s'est clôturée par un bilan collectif réunissant les 186 entreprises participantes. Elles ont publié près de 400 communications durant tout le mois, permettant de rendre désirable et accessible l'offre végétale. 100 % des entreprises ayant répondu à notre enquête recommanderaient l'expérience à d'autres entreprises, témoignant du rôle clé du Veganuary dans la démocratisation du végétal.

● **La Saison du barbecue vegan**

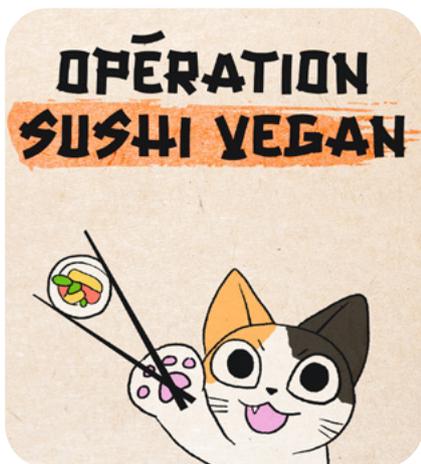
Pour cette 2^e édition, nous avons mis les petits plats dans les grands, et les résultats sont là : le nombre d'entreprises participantes a plus que doublé, signe d'un intérêt croissant pour le sujet ! 43 entreprises, dont des enseignes majeures telles que Auchan, Carrefour, Monoprix et Franprix, se sont mobilisées pour valoriser leurs offres végétales à travers des animations et des offres promotionnelles. Cette opération vise à montrer que l'on peut profiter d'un moment convivial autour du grill ou de la plancha tout en découvrant de nouvelles



saveurs. Traditionnellement tournée vers la consommation de viande, la saison du barbecue est un moment clé pour proposer des alternatives gourmandes, respectueuses des animaux et de notre environnement. Cette action avait aussi vocation à ancrer durablement ces initiatives au sein des grandes enseignes, avec des temps forts consacrés à l'alimentation végétale. Mission accomplie : Monoprix et Franprix ont décidé de pérenniser la promotion du barbecue vegan chaque année, à travers des catalogues, offres et animations récurrentes, et même de créer de nouveaux temps forts sans notre intervention. Une belle avancée pour les animaux !



● Opération Sushi vegan



En juin, à l'occasion de la Journée mondiale du sushi, 37 restaurants ont mis à l'honneur les alternatives végétales en participant à notre opération Sushi Vegan. L'opération Sushi Vegan, lancée sur [Facebook](#) et [Instagram](#), a rencontré un bel écho avec plus de 97 000 vues cumulées. Nous avons réalisé une carte interactive des restaurants participants dans toute la France, consultée plus de 36 000 fois.

● Les derniers défis VegOresto

En 2024, nous avons décidé de clôturer la campagne VegOresto, après 10 années d'existence, afin de nous consacrer à de nouvelles actions. Cette opération aura permis de faire avancer la question du végétal dans la restauration, en transmettant aux équipes de solides compétences en cuisine végétale, en tissant des liens avec plus de 3 000 restaurants, et en mobilisant des dizaines de bénévoles et des milliers de convives pour faire évoluer l'offre végétale.

Au total, plus de 800 défis ont été organisés dans toute la France, permettant à la fois de challenger les chefs à cuisiner vegan, tout en régaland des convives qui n'avaient pas l'habitude de goûter cette cuisine.

En 2024, les 7 derniers défis VegOresto ont eu lieu en début d'année, pour sensibiliser les chefs et servir plus de 200 repas vegan. Cinq de ces établissements participants proposent dorénavant des options vegan dans leurs cartes.

● Accompagner la transition alimentaire avec Vegan Pratique et le Veggie Challenge

Vegan Pratique, notre initiative dédiée au grand public, incite à l'évolution des pratiques alimentaires individuelles. Elle s'articule autour du site vegan-pratique.fr et de plusieurs supports qui offrent des ressources complètes pour réduire ou arrêter la consommation de produits animaux.

En 2024, le Veggie Challenge a permis à près de 6 000 personnes de découvrir l'alimentation végétale à travers un programme de 21 jours. 95 % des participantes et participants ayant répondu à notre enquête déclarent avoir réduit leur consommation de produits animaux à l'issue du challenge.

Le site Vegan Pratique en quelques chiffres

1,8

million de visiteurs en 2024

5,4

millions de pages vues

Le groupe Facebook réunit plus de

10 000

personnes. Il est toujours animé et modéré par nos bénévoles : Anastasia, Marie-Laure, Julie et Sandra. Nous leur exprimons notre sincère gratitude pour leur soutien sans faille dans cette mission.

168 393

personnes ont suivi le Veggie Challenge depuis sa création

plus de

137 000

personnes inscrites à la lettre d'information Vegan Pratique

● Nos interventions en écoles hôtelières

Bien que la cuisine végétale gagne en popularité dans la gastronomie française, l'Éducation nationale n'a pas encore mis à jour ses référentiels ni ses diplômes pour tenir compte de cette tendance.

C'est pourquoi nous continuons à soutenir le corps professoral dans la formation des élèves à la cuisine végétale. La cuisine végétarienne fait cependant son apparition dans certains diplômes, ce qui constitue un premier pas encourageant.

En 2024, nos interventions se sont multipliées :

→ **33 profs et 436 élèves** ont suivi notre module de formation « La cuisine végétale en plein essor », dans 12 écoles hôtelières partout en France.



→ **100 % des profs et 93 % ont exprimé leur satisfaction** après nos interventions. Nos outils pédagogiques sont très appréciés.
→ **25 établissements** ont réservé notre exposition.



- **2 écoles** ont organisé le trophée VegOresto.
- **2 écoles** ont réalisé un défi en restaurant d'application, rencontrant un franc succès.
- **2 profs** ont suivi notre formation à distance, afin de pouvoir aborder l'alimentation végétale en cours avec leurs élèves.

Enfin, nous avons réalisé et diffusé une vidéo de présentation de l'ensemble de nos outils pédagogiques gratuits : [Comment donner envie aux futurs chefs de cuisiner végétal ?](#)

● Nos interventions en écoles de nutrition

En complément de nos actions en écoles hôtelières, nous avons souhaité développer cette année un autre type d'intervention, spécifique à la nutrition végétale et dédié aux élèves en formation sur le sujet.

En effet, le sujet de l'alimentation végétale reste peu, voire pas abordé dans les cursus de formation en diététique et nutrition, alors qu'il représente un enjeu croissant en santé publique.

Notre première intervention a eu lieu dans un lycée d'Île-de-France pour une classe de BTS diététique.

L'objectif : sensibiliser les élèves à la nutrition végétale, leur fournir des outils adaptés pour accompagner leur future patientèle et leur permettre de mieux appréhender les enjeux éthiques et climatiques liés à ce mode d'alimentation. En s'appuyant sur des données

scientifiques actualisées, cette session a également permis de déconstruire certaines idées reçues encore enseignées.

Suite aux retours très positifs, nous avons enrichi VegOresto Pro en développant 2 modules dédiés à la nutrition végétale avec :

- **Une intervention en présentiel d'une demi-journée,**
- **Une intervention en visioconférence d'une heure.**

La communication autour de ces modules a débuté en septembre 2024. Une première visioconférence a été réalisée, et plusieurs interventions sont confirmées pour 2025.

● Les autres conférences animées

Une demi-journée de formation a été organisée à Paris pour la chaîne d'hôtels-restaurants EKLO, visant à sensibiliser les chefs cuisiniers, les responsables des 11 établissements et les équipes des différents services à la cuisine et à la nutrition végétale.

Nous avons également animé plusieurs interventions pour la conférence « Pourquoi et comment végétaliser notre alimentation ».



● La générosité du public toujours au rendez-vous

59 045

membres de l'association

dont

22 424

Coeurs Battants qui font un don mensuel à L214

10 M€

collectés

L'action de L214 repose avant tout sur la générosité de ses membres. Nos ressources sont de 10,7 millions d'euros en 2024, dont 76 % liés à la générosité publique (dons et adhésions), elle-même constituée à 91 % de dons de particuliers. Les contributions de l'Open Philanthropy représentent 15 % des ressources. Cette organisation, basée aux États-Unis, finance des ONG humanitaires, environnementales et de protection animale dans de nombreux pays. En 2023, nous avons obtenu un financement de 2,5 M€ à utiliser sur 2023 et 2024 afin de nous permettre d'agir pour les poulets de chair, de développer notre capacité à enquêter et de poursuivre la consolidation de l'association. D'autres fondations soutiennent l'action de L214, pour un total de 0,7 M€, soit 6,5% de ses ressources. Le reste provenait des recettes de la boutique en ligne (107 k€, soit 1,0 %), de reprises de provisions juridiques et de gains sur procès (70 k€) et d'autres produits divers (88 k€).

● Les dons des particuliers, la force de L214

Les particuliers représentent 99,2 % des donateurs et donatrices de L214. Outre l'Open Philanthropy, 425 entreprises, 40 associations et 10 fondations (soit 0,8 % des donatrices et donateurs) ont également fait un don à l'association en 2024, représentant 26 % du montant total des dons.

L214 ne demande pas et ne reçoit pas de subventions publiques.

● La boutique en ligne, outil militant

En 2024, nous avons fait le choix de recentrer notre boutique en ligne autour de quelques articles phares, comme les publications de l'association ou le sweat L214, pour en faire un outil militant plus simple en phase avec nos priorités. Cette réduction du nombre de références permet d'alléger le temps de gestion logistique et de concentrer nos efforts sur les actions les plus impactantes pour la cause animale. Cette décision répond aussi à une préoccupation écologique, en évitant d'encourager une consommation d'objets superflus. La boutique ne dégage pas de bénéfices, elle se concentre sur l'approvisionnement en matériel de nos groupes bénévoles locaux et l'envoi de matériel pédagogique gratuit sur demande. Elle conserve ainsi pleinement sa vocation première : soutenir les actions militantes de L214.

Merci pour votre soutien tout au long de l'année ! Lui seul nous permet d'agir, jour après jour, pour construire ensemble un monde plus éthique.

● Perspectives 2025

En 2025, notre priorité de **réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030** va s'intensifier avec une mobilisation à tous les niveaux de l'agroalimentaire. Nous allons notamment solliciter les chaînes de restauration et renforcer notre action auprès de la grande distribution, acteur clé pour atteindre cet objectif ambitieux.

Nous allons également **renforcer notre travail au niveau politique** avec des demandes concrètes à tous les échelons : local, national et européen. Notre objectif est d'ancrer la question animale dans les agendas politiques et d'obtenir des avancées significatives pour la défense des animaux.

Le suivi des engagements pour les poules pondeuses, les poulets et les cochons reste une priorité. Nous veillerons à ce que les entreprises respectent leurs engagements et leurs échéances, tout en incitant d'autres acteurs à rejoindre cette dynamique.

Enfin, 2025 verra la refonte de notre site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux, afin de **sensibiliser un public toujours plus large et de mobiliser davantage de citoyennes et de citoyens pour la cause animale.**

L'association continue de grandir et de se renforcer pour agir et offrir des moyens d'action individuelle ou collective ayant pour but de rendre ce monde meilleur pour les animaux et les humains. Merci à vous qui rendez les actions de l'association possibles.



L214.

BILAN FINANCIER



● 2024 |

Sommaire

Un financement par la générosité publique à 76%	31
Répartition des recettes	31
Evolution des dons reçus	31
<hr/>	
Des ressources affectées à 76,4% au missions sociales	32
Répartition des dépenses par nature.....	32
Répartition des dépenses par emploi.....	32
Détail des dépenses affectées aux missions sociales.....	33
<hr/>	
Des réserves pour pallier la saisonnalité des dons	34
Un résultat net positif en 2024	34
Les réserves représentent une année et demi de dépenses.....	34
<hr/>	
Budget 2025	35

● Un financement par la générosité publique à 76 %

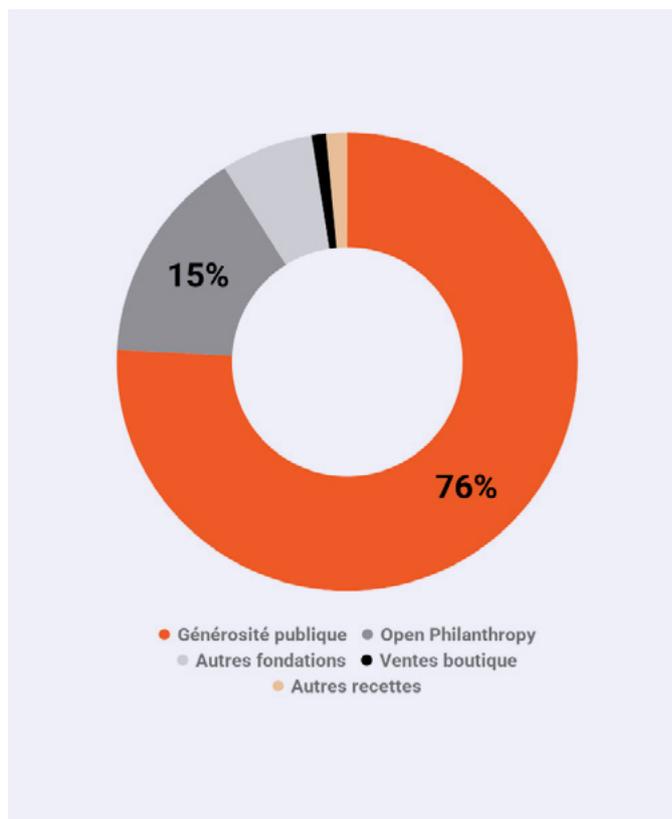
Répartition des recettes

Les recettes de L214 étaient de 10,7 M€ en 2024 (+15,8 % par rapport à 2023), dont **76 % liés à la générosité publique** (dons, adhésions et produits financiers issus du placement de ces ressources), soit 8,1 M€ (+16 % par rapport à 2023).

L214 a également reçu un financement de 1,1 M€ de l'Open Philanthropy¹ pour la campagne en faveur des poulets élevés pour leur chair, le développement des enquêtes, la professionnalisation et la structuration de l'association, auxquels s'ajoutent les 0,5 M€ versés et non utilisés en 2023 et donc reportés en 2024.

L'association a aussi bénéficié de versements de la part d'autres fondations pour 0,7 M€, dont 0,4 M€ de la Fondation Karuna et 0,2 M€ du Fonds de dotation L214. Cela représente 6 % de ses ressources.

Le reste provenait des recettes de la boutique en ligne (107 k€, soit 1,0 %), de reprises de provisions sur des procédures juridiques, de gains sur procès et d'autres produits divers (160 k€ au total). L214 ne demande pas et ne reçoit pas de subventions publiques.



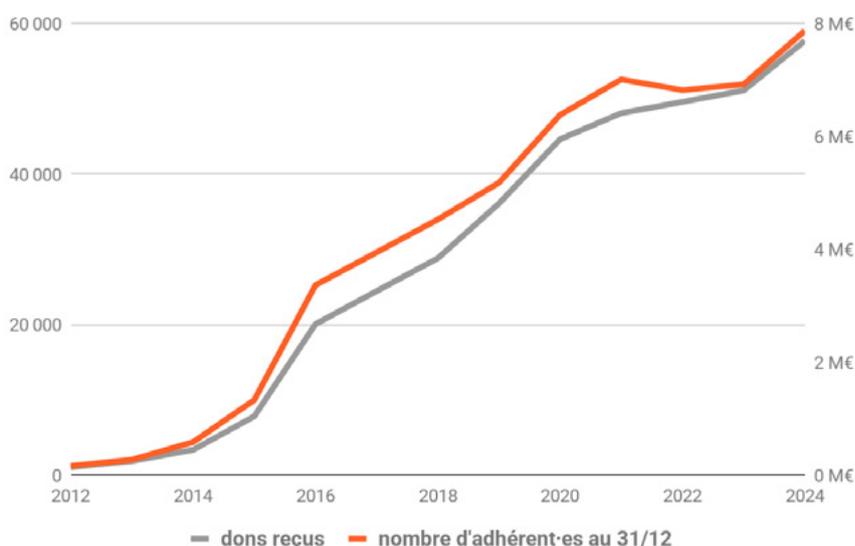
Evolution des dons reçus

L214 a la chance de s'appuyer sur une base de donatrices et donateurs solide, composée à 99,2 % de particuliers.

425 entreprises, 40 associations et 10 fondations (soit 0,8 % des donatrices et donateurs) ont également fait un don à l'association en 2024, représentant 26 % du montant total des dons.

L'association comptait 59 045 membres à jour de cotisation au 31 décembre 2024.

L'augmentation de ses ressources (x17 en 10 ans, x55 depuis 2012) suit la croissance de son nombre de membres (x14 par rapport à 2014).



L214 s'appuie par ailleurs sur plusieurs milliers de bénévoles, qui donnent de leur temps et mettent à disposition leurs compétences. **15 326 heures bénévoles** consacrées à la réalisation des actions de l'association ont été dénombrées en 2024, soit l'équivalent de 8,4 salarié-es à temps plein sur toute l'année.

1. Après l'avoir déjà fait en 2017 et 2020, l'Open Philanthropy (OP) a offert de nous aider une nouvelle fois en 2023. L214 a alors proposé des projets et obtenu un financement de 2,5 millions d'euros versés sur 2023 (1,4 M€) et 2024 (1,1 M€). Cette organisation basée aux États-Unis finance des ONG humanitaires, environnementales et de protection animale dans de nombreux pays.

● Des ressources affectées à 76,4% aux missions sociales

Répartition des dépenses par nature

Près de la moitié des 9,4 M€ de dépenses (**48,5 %**, soit 4,6 M€) de l'association est allouée à **la rémunération de l'équipe salariée**, composée de 99 personnes fin 2024 (60 % de femmes et 40 % d'hommes), soit 96 équivalents temps plein (ETP) sur l'année.

En 2024, chaque salarié a perçu une rémunération unique qui s'élève à **2 681 € brut mensuels** (hors complément géographique pour les personnes résidant dans l'aire urbaine de Paris), quelle que soit sa fonction dans l'association ou son ancienneté.



Les autres principaux postes de dépense concernent directement la réalisation de nos campagnes, comme la sous-traitance (1,1 M€) et l'ensemble des frais de communication (1,1 M€) : réalisation de vidéos d'enquêtes et de sensibilisation, campagnes d'affichage, coûts d'impression et de distribution de nos publications (magazines, brochures, tracts, e-mailing...) ainsi que les stands sur des événements, cadeaux, etc.

Viennent ensuite les frais de mission des salariés et bénévoles (0,3 M€), les honoraires et les frais juridiques (0,3 M€), le coût de location de nos locaux, de salles extérieures et de matériel pour certains événements (0,3 M€), l'achat de matériel et fournitures (0,2 M€) et les frais bancaires (0,1 M€).

Répartition des dépenses par emploi

La majorité des dépenses de l'association (76,4 %) a été consacrée à ses « missions sociales » (enquêtes, campagnes contre l'élevage intensif des poules et des poulets, Jeunesse, Politique, sensibilisation, etc.).

→ Les « **frais de fonctionnement** », constitués essentiellement des salaires des services informatiques et administratifs (ressources humaines, comptabilité, achats, services généraux) et de la direction de l'association, représentent 16,8 % des dépenses.

→ Les « **frais de recherche de fonds** », c'est-à-dire les dépenses liées à la relation avec les donatrices et donateurs et les frais d'appel à dons, correspondent principalement aux salaires et aux commissions bancaires payées sur les dons reçus. Ils représentent 6,8 % des dépenses.

À noter que d'autres dépenses ne sont pas réparties entre missions sociales, frais de fonctionnement et frais de recherche de fonds : il s'agit des dotations aux provisions pour risques et charges (108 k€), de l'impôt sur les revenus de l'épargne (29 k€) et du report en fonds dédiés de financements non utilisés en intégralité en fin d'exercice (540 k€).

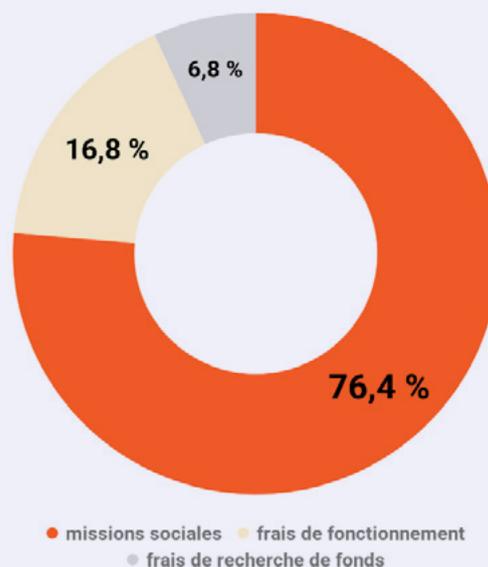
Détail des dépenses affectées aux missions sociales

En 2024, L214 a mené de front une dizaine de campagnes, pour avancer en parallèle sur plusieurs objectifs :

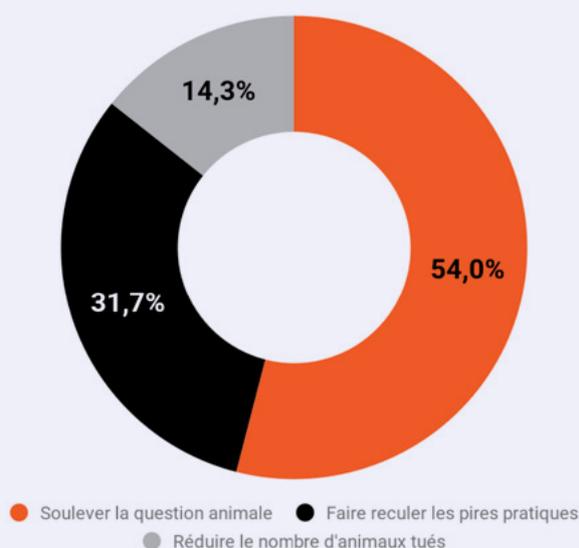
→ **soulever la question animale**, notamment sur les conditions d'élevage, de transport ou d'abattage des animaux (via des enquêtes), sur l'impact de la production et de la consommation de produits animaux, et sur les avancées en éthologie : auprès du grand public, tout en lui proposant des actions, auprès des plus jeunes (L214 Éducation), auprès des citoyens (Politique & animaux).

→ **faire reculer les pires pratiques** en encourageant : les entreprises agroalimentaires à modifier leur politique d'achat en bannissant les produits issus des formes d'élevage et d'abattage les plus cruelles (élevages intensifs, conditions d'abattage reconnues par la communauté scientifique comme sources de souffrances pourtant évitables), en réduisant la part de produits d'origine animale au bénéfice du végétal, les élus à défendre les intérêts des animaux.

→ **réduire le nombre d'animaux pour la consommation humaine** en sensibilisant : le grand public (Vegan Pratique, Veggie Challenge), les restaurateurs en leur montrant l'intérêt et en les incitant à proposer des alternatives vegan dans leur offre (VegOresto).



Les 3 grandes missions sociales Répartition des missions sociales



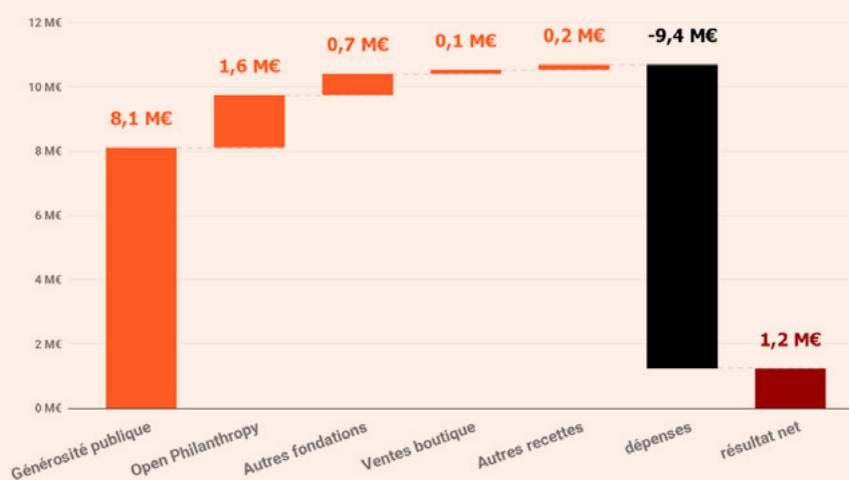
● Des réserves pour pallier la saisonnalité des dons

Un résultat net positif en 2024

Les ressources de l'association ont progressé de +16 % en 2024 par rapport à l'année précédente, notamment grâce au soutien encore renforcé de ses membres (+12,9 %) qui représente 72 % des recettes totales. Celles-ci s'établissent ainsi à 10,7 M€.

Quant aux dépenses, elles ont augmenté plus modérément (+9,6 %), avec une progression de la masse salariale contenue (+6 %). Le total des dépenses 2024 de l'association s'élève à 9,4 M€.

Au final, l'association a ainsi dégagé un **résultat net positif de 1,2 M€ en 2024**, qui se décompose de la manière suivante :

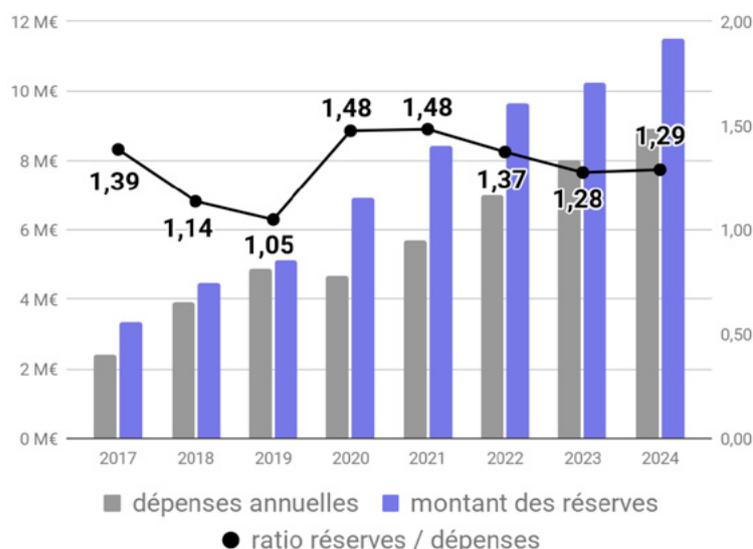


Les réserves représentent une année et demie de dépenses

L'association collecte environ 40 % de ses dons lors du dernier trimestre, et plus de 20 % sur le seul mois de décembre. Les réserves constituées lors des exercices précédents permettent à l'association de pallier la saisonnalité des dons.

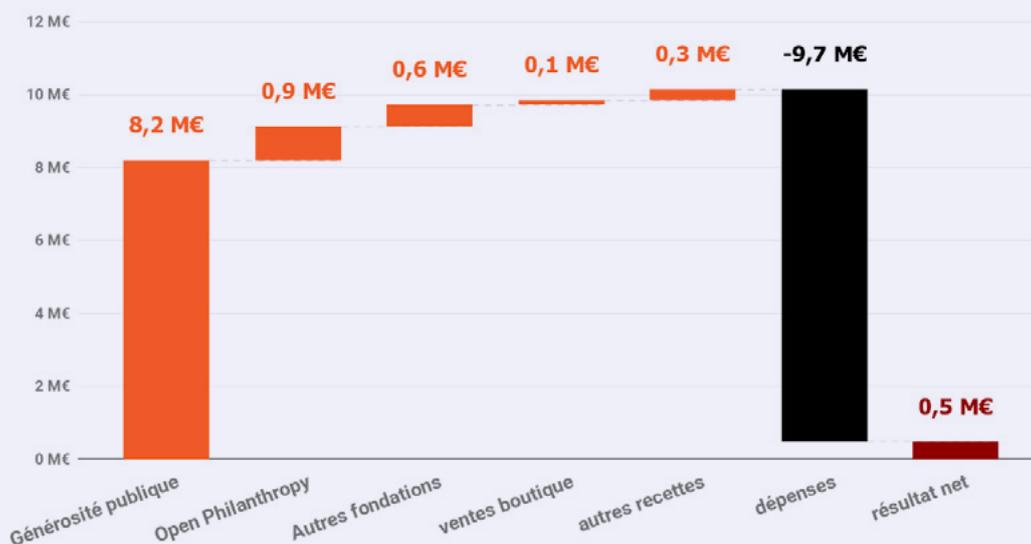
Par ailleurs le ministère de l'Intérieur a précisé à la Cour des comptes qu'il était recommandé à une association ayant du personnel salarié d'avoir des réserves équivalentes à « **une voire deux années de fonctionnement d'avance** ».

L214 dispose de 11,5 M€ de réserves y compris le résultat de l'exercice 2024. Ses dépenses de l'année hors reports en fonds dédiés s'étant élevées à 8,9 M€, ces réserves représentent l'équivalent d'un peu moins d'une année et demie de fonctionnement. Précisément, le ratio réserves / dépenses s'établit à **1,29**, soit sensiblement le même niveau que l'an passé.



Lecture : les réserves fin 2024 représentent 1,29 fois le montant des dépenses de l'année.

● Budget 2025



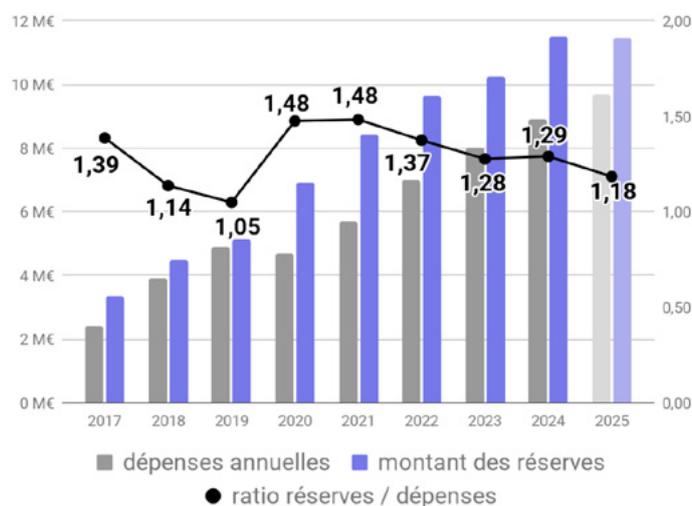
Compte tenu des dons collectés au premier trimestre 2025 et de leur dynamique récente, nous estimons à 7,7 M€ le montant des dons collectés en 2025 et à **8,2 M€ le total des ressources issues de la générosité publique**, soit une très légère progression de +1,2 % par rapport à 2024. L'association pourra utiliser en 2025 le reliquat du financement de l'Open Philanthropy des années précédentes, auquel s'ajouteront les financements d'autres fondations, dont le Fonds de dotation L214. Les autres recettes restant relativement stables, **le montant total des recettes 2025** serait en légère baisse de -0,5 M€ (soit -5,1 %) et s'établirait à **10,1 M€**.

La **rémunération des 97 personnes salariées** que compte l'association à fin mai 2025 et des recrutements envisagés d'ici la fin de l'année représenterait une dépense d'environ **5,2 M€** sur 2025.

Les **autres dépenses** seraient aussi en progression afin de contribuer à la réalisation des nouveaux projets de l'association. Selon les prévisions réalisées en collaboration avec l'ensemble des équipes, elles pourraient s'élever à **4,5 M€** (soit une hausse de +4,0 %).

Le ratio de réserves / dépenses serait quant à lui en baisse à 1,18, soit un peu plus d'une année de dépenses en réserves.

En prenant en compte tous ces éléments, l'association terminerait l'année 2025 avec un **résultat excédentaire** de +0,5 M€.



Lecture : les réserves fin 2025 représenteraient 1,18 fois le montant des dépenses de l'année.